

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Giscos, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Fabienne BARBOT, Maire.

Date de la convocation : 15 Octobre 2020

Présents : M. Sébastien RIOT, M. Samuel MOKTAR, Mme Chantal COURREGELONGUE, Mme Françoise GALAY HAMON, M. Michel GARBAYE, M. Stéphane GAUDON, Mme Marie GILBIN, Mme Fabienne MERRIAUX, M. Nicolas VIVAS.

Secrétaire de séance : Mme Fabienne MERRIAUX

### **RAPPORTS ANNUELS SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE GRIGNOLS-LERM ET MUSSET :**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les rapports annuels de l'exercice 2019 du Syndicat Intercommunal des Eaux de GRIGNOLS-LERM ET MUSSET, et après lecture demande au Conseil Municipal de se positionner sur ces rapports.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les rapports annuels de l'exercice 2019 du Syndicat Intercommunal des Eaux de GRIGNOLS-LERM ET MUSSET.

### **DECISIONS MODIFICATIVES N° 3 ET 4 :**

Le projet d'adressage nécessitant la création de 112 numéros de maison et de 16 panneaux de rue, dans un souci d'harmonisation de cette réalisation, le conseil municipal décide de financer l'achat de ces numéros et de ces panneaux. Le conseil municipal décide de :

- Procéder aux virements de crédits suivants :
  - Comptes à réduire : 22 - 22 (Dépenses imprévues) : 1 473.60 €
  - Comptes à ouvrir : 23 - 23 (Virement section investissement) : 1 473.60 €
- Procéder au vote de crédits supplémentaires suivants :
  - Comptes recettes : 21 - 21 (Virement section investissement) : 1 473.60 €
  - Comptes dépenses : 21 - 2188 (Autres dépenses) : 1 473.60 €

L'assemblée choisit également la forme et la couleur des panneaux de rue ainsi que des numéros de maison : couleur

- Fond beige / écriture bordeaux voté à 7 voix pour
- Liseré avec angle arrondi à l'intérieur voté à 7 voix pour

La crise sanitaire actuelle ne permettant pas de rassemblement, un courrier de communication sera adressé aux habitants. Pour la remise des numéros, les administrés seront invités à venir les retirer en Mairie.

### **SUPPRESSION DES EMPLACEMENTS RESERVES :**

Suite à une demande de Certificat d'Urbanisme opérationnel pour une future vente de terrains, Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il existe deux emplacements réservés sur les dits terrains :

N°6 – chemin d'accès pour une zone 2AU en arrière du terrain

N°2 – emplacement pour la construction de logements sociaux

Dans la mesure où seule une modification du PLU peut lever ces emplacements, ils seront mentionnés dans le Certificat et, comme ils ne seront pas maintenus dans le PLUI qui est en cours d'élaboration, ils seront supprimés par le nouveau document d'urbanisme.

### **DON AUX SINISTRES :**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'appel aux dons pour les communes sinistrées par la tempête Alex dans l'arrière-pays niçois.

Après avoir voté :

→ 3 votes Favorables

→ 6 votes Non favorables

→ 1 abstention

La Commune de Giscos ne fera pas de don aux communes sinistrées du Sud-Est.

### **PLUI :**

Madame Le Maire présente les différentes zones agricoles, naturelles et urbanisables sur la commune. Un point est fait avec l'ensemble du conseil sur les avancées du zonage ainsi que sur le patrimoine bâti, les changements de destination, les STECAL (secteur de taille et de capacité limité) potentiels. Un atelier « règlement graphique » est organisé semaine 44 par le bureau d'étude Citadia, Céline GARBAYE et Fabienne BARBOT y participent.

### **DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL :**

Madame Le Maire confirme à l'assemblée avoir sollicité la DSIL pour la demande d'aide de financement à la réalisation des travaux de rénovation de locaux communaux pour :

- Faciliter l'accueil (concerne la Mairie)
- Limiter la consommation énergétique
- Mettre aux normes le système d'assainissement (concerne un logement communal).

Bâtiments communaux concernés :

Salle des fêtes : changement de 2 portes fenêtres : 9 357,00 € HC

Mairie :

\* changement de 4 fenêtres : 3 034,00 € HC

\* changement de la porte d'entrée : 1944,00 € HC

\* Achat de 2 radiateurs : 630,00 € C

Logement communal :

\* Assainissement : 4 864,05 € HC

\* changement de toutes les fenêtres : 3 368,00 € HC

Le coût total des travaux s'élèverait à **23 197,05 € HT**

Le reste à charge pour la Commune, si les demandes de subventions sont acceptées, serait de **20 %**, soit **4 639,41 HT**.

### **MONUMENT AUX MORTS :**

Madame le Maire présente le devis d'un artisan de Bernos-Beaulac pour le sablage de la statue d'un montant de 3 773,00 € TTC (hors peinture). Vu coût élevé de cette réalisation, le conseil envisage dans un premier temps un nettoyage au moyen d'un nettoyeur haute pression.

### **RENOVATION COURS ECOLE :**

Madame le Maire explique qu'une demande de devis est en cours afin de prévoir au budget 2021 la rénovation de la cour de l'école (environ 350 m<sup>2</sup>).

L'estimation actuelle budgétaire s'appuie sur un ancien devis datant de 2019 présentant un coût total de 22 750,00 €TTC.

En application de l'article L2334-33 du CGCT, les communes répondant à certaines conditions démographiques et de richesse fiscale peuvent bénéficier de la DETR (dotation d'équipement aux communes rurales).

Un dossier de demande de subventions sera donc élaboré début 2021 et la dépense pourrait être financée de la façon suivante :

- DETR à hauteur de 30%
- Une aide départementale peut être sollicitée à hauteur de 50% avec un montant du devis limité à 25 000€ HT.
- Le montant restant à charge de la commune serait de 20%.

### **BATIMENTS COMMUNAUX :**

- Un repérage établi par les adjoints Samuel MOKTAR et Sébastien RIOT est en cours dans le but de réaliser un plan des installations électriques, emplacement des compteurs, vannes d'arrivées d'eau, etc., ainsi que pour lister les travaux d'entretien ou de réparation à prévoir sur les bâtiments communaux.
- Une déclaration de sinistre est en cours pour que la commune soit déclarée en état de catastrophe naturelle sécheresse. La demande de cette reconnaissance pour l'année 2020 ne peut être faite qu'en 2021.  
À ce jour, 5 administrés sont venus déposer un dossier, certains bâtiments et logements communaux présentent eux aussi des désordres dus à la sécheresse.
- Installation d'un défibrillateur automatisé externe – DAE : le décret 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs oblige les ERP de 4<sup>ème</sup> catégorie à s'équiper d'un défibrillateur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le DAE doit être installé dans un emplacement visible du public et facile d'accès.

Le Conseil décide donc de l'installer sous le porche de la mairie.

Le choix s'est porté sur une location plutôt qu'un achat. Le contrat de location d'un DAE est un engagement sur 5 ans renouvelable. La maintenance quotidienne à distance est incluse, de même que le changement de pièces nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil.

Coût de location du DAE : 89 €HT / mois, soit 106,00 €TTC

## **COMPTE RENDU REUNIONS :**

- Compte rendu de la réunion pour le journal local « Le petit Sabitout » par Marie GILBIN, conseillère. La situation sanitaire actuelle entraîne une publication plus modérée. La cotisation sera dorénavant annuelle au prorata du nombre de mois de parution soit pour 2020, 5 parutions.
  
- Compte rendu du conseil d'école par Chantal COURREGELONGUE, conseillère :
  - 81 élèves sur le RPI dont 39 à Lerm et Musset, 15 à Giscos et 27 à St Michel
  - Aucune sortie n'est planifiée à cause de la crise sanitaire sauf les sorties de plein air.
  - Monsieur Carbonnier, instituteur de Lerm et Musset est désigné Président du conseil d'école.
  - Un accompagnement RASED est mis en place pour 7 élèves en grande difficulté sur l'école de St Michel, deux fois par semaine.
  - Un retour positif est fait par les parents sur la mise en place du nouveau transport scolaire.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Travaux ENEDIS en prévision route d'Allons sur 2021/2022 au lieu-dit « Bordedessoule » et « Guirauduc » pour supprimer les fils nus et passer en câble.
- Installation de la fibre en cours
- Les panneaux du parc devraient être installés à partir du 02/11 2020
- Réception de la subvention du matériel de Richard.
- Commémoration du 11 novembre devrait avoir lieu à 11H30 auprès du monument aux morts

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h